Ramonville St Agne
Le 19 septembre 2014

Cher Président,

Je te demande de relayer auprès de nos confrères inscrits au CROAMP l'information ci-après. Je pense qu'elle devrait intéresser un nombre important d'entre eux.

L'**UNSFA**, notre Présidente et notre représentant au FIF-PL, ont obtenu le financement sur des fonds interprofessionnels, d'une formation de masse sur la mise en conformité des **locaux professionnels et des ERP 5éme catégorie, avec la loi sur l'accessibilité avant le 1er janvier 2015.**

« ACCESSIBILITÉ : LE MODE D'EMPLOI DES AD'AP»

Cette formation d'un jour, **prise en charge en totalité pour les architectes libéraux** est une opportunité exceptionnelle pour trouver de **nouveaux marchés** pour tous les architectes.

A travers sa mise en place s'expose pour tous ceux d'entre nous encore sceptique sur son bien fondé l'importance des structures syndicales nationales de **défense des architectes**.

Après notre précédent succès sur l'agrément RGE d'office pour les seuls architectes en titre, appuyé sur le bilan qualitatif qui mettait en exergue la plus value importante de notre compétence sur celle de tous les autres acteurs, cette nouvelle négociation montre que les syndicats de portée nationale qui défendent une profession sont les mieux à mêmes de porter leur

Tu trouveras ci-après en annexe :

- L'annonce par communiqué officiel de la formation
- Le tableau calendrier des formations prévues à ce jour.

Confraternellement

Luc Monnin
Président UNSFA 31
Représentant UNSFA MP

UNSFA 31 . Siège social : Una-pl - « Le Forum » - 13, avenue Jean Gonord - Parc d'activité de la Plaine - 31500 TOULOUSE
Contacts monnin@studiok-fr.com / sirvin.jp@wanadoo.fr / jfespagno@gmail.com / corvette50th.herve@wanadoo.fr

Mise en conformité des locaux professionnelles et des ERP 5éme catégorie avec la loi sur l'accessibilité.

1er janvier 2015,..... Demain !!!

- Nous devons savoir répondre aux besoins des multiples entreprises et professions libérales concernées
- Nous pouvons investir un marché très important de travaux de mise en conformité

Formez-vous tout de suite
dans votre région

au mode d'emploi des AD'AP

Formation exceptionnelle :

GRATUITE

pour les architectes libéraux

Cette formation fait partie des Actions Collectives FIF-PL

Les ordonnances sur les ajustements normatifs et les Ad'Ap vont être publiées dans quelques jours.

Venez-vous former 1 journée d'octobre à décembre 2014 (**40 sessions dans toute la France**) afin d'être en capacité d'établir le dossier Ad'AP.

Le GEPA vous propose une journée de formation

« **ACCESSIBILITÉ : LE MODE D'EMPLOI DES AD'AP**» !

Cette formation est réservée exclusivement aux entreprises d'architecture.

Parallèlement, les salariés des entreprises d'architecture bénéficient de la prise en charge habituelle de la formation de leurs salariés via leur Organisme Paritaire Collecteur Agrée, type Actalians (Opca-pl)

Il sera uniquement demandé par le GEPA un chèque de caution qui vous sera restitué, sauf si vous ne suivez pas la formation.

Inscrivez-vous
www.formation-architecte.com

PLANNING DES FORMATIONS AU « MODE D'EMPLOI DES AD'AP »

LIEU FORMATION	DATE
LYON	07/10/2014
BORDEAUX	08/10/2014
TOULOUSE	09/10/2014
PAU	10/10/2014
PARIS	13/10/2014
ALENÇON	14/10/2014
MARSEILLE	16/10/2014
GRENOBLE	17/10/2014
LILLE	20/10/2014
NANCY	20/10/2014
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE	21/10/2014
DIJON	04/11/2014
MULHOUSE	05/11/2014
SAINT-ÉTIENNE	05/11/2014
CLERMONT-FERRAND	07/11/2014
POITIERS	12/11/2014
RENNES	13/11/2014
MONTPELLIER	14/11/2014
PARIS	17/11/2014
AMIENS	18/11/2014
ROUEN	19/11/2014
ANNECY	21/11/2014
LIMOGES	24/11/2014
TOULOUSE	25/11/2014
AGEN	26/11/2014
BREST	28/11/2014
VALENCE	01/12/2014
AVIGNON	02/12/2014
MARSEILLE	03/12/2014
NANTES	03/12/2014
NICE	04/12/2014
LYON	05/12/2014
RENNES	08/12/2014
PARIS	08/12/2014
LILLE	09/12/2014
DUNKERQUE	10/12/2014
STRASBOURG	10/12/2014
BOURGES	15/12/2014
POINTE-A-PITRE	15/12/2014
FORT-DE-FRANCE	17/12/2014
STRASBOURG	19/12/2014
CAYENNE	19/12/2014

UNION NATIONALE DES SYNDICATS FRANÇAIS D'ARCHITECTES
29 Boulevard Raspail - 75007 PARIS
Tél. 01 45 44 58 45 - Fax. : 01 45 44 93 68 congres@unsfa.com